

Nom de l'application : Taxation Assistée par ordinateur (TAO)

Service : Service cantonal des contributions (SCC)

Mission :

La mission du Service cantonal des contributions est de percevoir les impôts en taxant les personnes physiques (les individus, sociétés simples et en nom collectif, etc.) et morales (sociétés anonymes et sociétés à responsabilité limitée) dans le cadre de la loi, de la jurisprudence, de la doctrine et de la politique dictée par le gouvernement, pour le compte du canton, des communes et de la Confédération. Le Service contrôle les déclarations d'impôt remplies par le contribuable et y apporte, si nécessaire, des modifications en s'appuyant sur les législations fiscales cantonales et fédérales.

Chef du Service : Beda Albrecht

Adresse : Département des finances, des institutions et de la santé
Service cantonal des contributions
Avenue de la Gare 35
1951 Sion

Téléphone : 027/ 606'24'50

Fax : 027/ 606'24'54

Email : beda.albrecht@admin.vs.ch

A quoi sert l'application TAO ?

L'application sert à la taxation des personnes physiques et à la génération des éléments de taxation qui sont envoyés aux communes par fichier via WebMail chaque semaine.

Descriptif de l'application

Une directive et la description de l'interface ont été envoyées à toutes les communes. En cas de difficultés, les communes peuvent téléphoner ou envoyer un courriel à l'adresse générique scc@admin.vs.ch

Disponibilité de l'application

Echange de fichiers (mail).

Cette application a été mise en production le 1er octobre 2004.

Variante à l'étude : possibilité de consultation en ligne des PV de taxation en format PDF sur demande des communes. La connexion au réseau d'autorité sera une précondition.

Personne de contact (support et maintenance)

Frédéric Pralong, chef de projets informatiques auprès du service cantonal des contributions.

Ses coordonnées sont les suivantes :

Adresse : Etat du Valais
Service cantonal des contributions
Avenue de la Gare 35
1951 Sion

Téléphone : 026/ 606'25'27
Fax : 027/ 606'24'54
Email : frederic.pralong@admin.vs.ch

Daniel Koeppel, informaticien de gestion peut également être contacté à l'adresse suivante :

Adresse : Etat du Valais
Service cantonal des contributions
Avenue de la Gare 35
1951 Sion

Téléphone : 026/ 606'26'40
Fax : 027/ 606'24'53
Email : daniel.koeppel@admin.vs.ch

Contraintes techniques

Les communes doivent posséder un accès internet, un compte WebMail et avoir réalisé avec leur développeur un programme de reprise des éléments de taxation.

Partage des données

Le transfert des éléments de taxation du canton vers les communes se fait sous forme de fichier. Cette manière de procéder permet de remplacer les impressions des PV sur papier.